

#aménagement

#atelier

#bois

#métal

#projet

**ATELIER OUVERT À TOUS POUR ACCOMPAGNER VOS PROJETS DE
CRÉATION D'OBJETS, VOS PROJETS D'AMÉNAGEMENT, DE LA CONCEPTION
À LA RÉALISATION.**

Structure : Les copeaux d'abord



France

Gennevilliers

Île-de-France

Fondée en 2016, l'association Les Copeaux d'Abord est une association loi 1901, où l'on travaille le bois et le métal dans une atmosphère conviviale et dans un esprit d'entraide.

L'atelier ne saurait être réduit à un espace de travail, il est avant tout un lieu de vie, d'échanges et de rencontres.

Située au 28 avenue Louis Roche à Gennevilliers, l'association a pour but la

transmission et le partage de savoir-faire et de savoir. Elle favorise la promotion du travail manuel et du recyclage. Sa démarche se veut responsable, écologique, sociale et solidaire.

Une équipe de bénévoles issus des métiers du bois et du métal accompagne vos projets de création d'objets, vos projets d'aménagement, de la conception à la réalisation. Au-delà de projets individuels, des ateliers collectifs sont également organisés, qu'il s'agisse d'améliorer notre espace de travail ou de réaliser des projets rémunérateurs au profit de l'association. E

n outre, nous avons également à cœur d'appuyer tout type d'action, d'événement ou projet associatifs initiés par d'autres structures dès lors qu'ils s'inscrivent dans l'esprit et les valeurs portées par les Copeaux. Rejoindre les Copeaux d'Abord, c'est adhérer à l'idée de partage, d'entraide et de solidarité. Adhérer aux Copeaux signifie aussi concourir à la vie associative en portant le projet de l'association, en participant aux chantiers collectifs et en contribuant aux réflexions qui nous animent et aux projets qui nous inspirent.

A noter que l'association s'est vue décerner en 2024 le prix local de l'Inspiration en Économie sociale et solidaire de la Fondation du Crédit Coopératif et qu'elle a été reconnue d'intérêt général en décembre 2024.

L'atelier :

Il dispose d'outils et de machines, et accueille les adhérents sur les temps d'accès libre (mais encadrés) 3 créneaux par semaine (entre septembre et juin). Les horaires d'ouverture pour l'année 2024-2025 sont le mercredi de 14:00 à 21:00 et le samedi de 10:00 à 17:00 (avec des ouvertures ponctuelles le jeudi et vendredi soir). Notez que les ouvertures sont conditionnées aux disponibilités de nos encadrants bénévoles.

L'atelier peut aussi accueillir des stages, des formations, ou tout type d'action/événement/projet pouvant servir l'association.

L'encadrement des temps d'accès libre :

L'encadrement est assuré par quelques bénévoles : en activité ou retraités des métiers du bâtiment. La quasi-totalité de ces bénévoles est diplômée ou certifiée

professionnellement dans différents corps de métiers (menuiserie, chaudronnerie, électricité, ...).

L'utilisation de l'ensemble de l'outillage à l'atelier est conditionnée à la présence d'un encadrant (bénévole) habilité par l'association, pour des raisons évidentes de sécurité.

L'outillage

Il est mis à disposition des adhérents est composé de machines industrielles types dégauchisseuse-raboteuse, scie à format, toupie, aspiration, etc. Mais aussi de matériel électroportatifs, type visseuses, ponceuses, aspirateurs traineaux, scies sauteuses, postes à souder, d'outils manuels et de nombreux éléments de quincaillerie. Par ailleurs, l'association dispose de plusieurs ordinateurs pourvus d'une connexion internet. Un copieur imprimante vient compléter l'ensemble des outils informatiques mis à disposition des adhérents.

Liens

<https://lescopeauxasso.wordpress.com/>